

Autonomie alimentaire Définitions et concepts

MICHEL POITEVIN
MERYEM BEZZAZ

Ce document a été préparé pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) qui a sollicité la contribution d'un comité d'experts du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) afin que ceux-ci proposent, par l'entremise de documents de réflexion, des pistes de solutions ou des leviers d'action à privilégier pour répondre aux enjeux avec lesquels le secteur agroalimentaire au Québec doit composer, en particulier celui de l'autonomie alimentaire, et pour relancer l'économie. Un rapport de synthèse incluant une mise en perspective avec des constats issus du Baromètre de la confiance à l'égard des aliments est disponible : <https://www.cirano.qc.ca/fr/sommaires/2020PR-04>.

Le CIRANO est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec. Le financement de son infrastructure de ses activités de recherche provient des cotisations de ses organisations-membres, d'une subvention d'infrastructure du gouvernement du Québec, de même que des subventions et mandats obtenus par ses équipes de recherche.

CIRANO is a private non-profit organization incorporated under the Quebec Companies Act. Its infrastructure and research activities are funded through fees paid by member organizations, an infrastructure grant from the government of Quebec, and grants and research mandates obtained by its research teams.

Les partenaires du CIRANO – CIRANO Partners

Partenaires corporatifs – Corporate Partners

Autorité des marchés financiers
Banque de développement du Canada
Banque du Canada
Banque nationale du Canada
Bell Canada
BMO Groupe financier
Caisse de dépôt et placement du Québec
Énergir
Hydro-Québec
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Intact Corporation Financière
Investissements PSP
Manuvie Canada
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
Ministère des finances du Québec
Mouvement Desjardins
Power Corporation du Canada
Rio Tinto
Ville de Montréal

Partenaires universitaires – Academic Partners

École de technologie supérieure
École nationale d'administration publique
HEC Montréal
Institut national de la recherche scientifique
Polytechnique Montréal
Université Concordia
Université de Montréal
Université de Sherbrooke
Université du Québec
Université du Québec à Montréal
Université Laval
Université McGill

Le CIRANO collabore avec de nombreux centres et chaires de recherche universitaires dont on peut consulter la liste sur son site web. *CIRANO collaborates with many centers and university research chairs; list available on its website.*

© Décembre 2020. Michel Poitevin, Meryem Bezzaz. Tous droits réservés. *All rights reserved.* Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©. *Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source.*

Les idées et les opinions émises dans cette publication sont sous l'unique responsabilité des auteurs et ne représentent pas nécessairement les positions du CIRANO ou de ses partenaires. *The observations and viewpoints expressed in this publication are the sole responsibility of the authors; they do not necessarily represent the positions of CIRANO or its partners.*

Autonomie alimentaire

Définitions et concepts

Michel Poitevin *, *Meryem Bezzaz* †

Résumé

La première partie de ce document présente les différentes notions d'autonomie alimentaire. On y définit l'autarcie, la sécurité alimentaire, la souveraineté alimentaire, l'autosuffisance et l'autoapprovisionnement alimentaire. Toutes ces notions ont un point commun, à savoir la recherche d'une certaine autonomie soit de décision, soit de résultat, pour les entités (pays, régions, exploitation agricoles...) concernées. Ces concepts diffèrent essentiellement, les uns des autres en fonction du « degré d'acceptation du rôle des marchés et de la théorie des avantages comparatifs, du commerce international et des systèmes de production ». Dans la seconde partie, nous dressons un bref portrait de la situation de l'autonomie alimentaire au Québec. Une dernière partie présente des éléments d'analyse pour amorcer une réflexion en profondeur des enjeux de l'autonomie alimentaire pour le Québec.

Mots-clés : Autonomie alimentaire, Autosuffisance alimentaire

* Professeur titulaire à l'Université de Montréal, Chercheur et Fellow CIRANO

† Professionnelle de recherche au CIRANO

Table des matières

INTRODUCTION	2
1 CONCEPTS ET MESURES	2
1.1 AUTARCIE ET AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE	2
1.1.1 <i>Autarcie</i>	2
1.1.2 <i>Autosuffisance et auto-provisionnement</i>	3
1.2 SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE.....	11
1.3 SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	12
1.4 RÉSUMÉ	14
2 PORTRAIT AU QUÉBEC	14
2.1 AUTARCIE ET AUTOSUFFISANCE	14
2.2 SOUVERAINETÉ ET SÉCURITÉ	16
2.2.1 <i>Souveraineté alimentaire</i>	16
2.2.2 <i>Sécurité alimentaire</i>	17
3 CADRE D'ANALYSE	18
3.1 POURQUOI L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ?	18
3.2 PERFORMANCE DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE DANS LE MONDE.....	19
3.3 IMPLANTATION OPTIMALE D'UNE POLITIQUE QUÉBÉCOISE D'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE	19
3.4 SPÉCIFICITÉS QUÉBÉCOISES.....	20
3.4.1 <i>Main-d'œuvre</i>	20
3.4.2 <i>Économies d'échelle</i>	20
3.4.3 <i>Climat</i>	20
4 CONCLUSION	21
5 BIBLIOGRAPHIE	22

Introduction

La première partie de ce document présente les différentes notions d'autonomie alimentaire. En effet, on parle d'autonomie alimentaire, d'autarcie, de sécurité alimentaire, de souveraineté alimentaire, d'autosuffisance et d'auto-provisionnement alimentaire. Toutes ces notions ont un point commun, à savoir la recherche d'une certaine autonomie, soit de décision, soit de résultat pour les entités (pays, régions, exploitation agricoles...) concernées. Cependant, il est parfois difficile de comprendre les différences entre ces notions, et certains de leurs aspects demeurent imprécis. Ces concepts diffèrent essentiellement, les uns des autres en fonction du « degré d'acceptation du rôle des marchés et de la théorie des avantages comparatifs, du commerce international et des systèmes de production ».¹ Ainsi, pour parvenir à une meilleure compréhension de la complexité entourant les échanges commerciaux lorsqu'il y a une volonté de la part des pays de prioriser l'autonomie, il est nécessaire d'affiner la définition du concept et de clarifier la manière dont il guide le choix de la politique gouvernementale. Dans la seconde partie, nous dressons un bref portrait de la situation au Québec. Enfin, nous terminons par une présentation de certains éléments d'analyse pour amorcer une réflexion en profondeur des enjeux de l'autonomie alimentaire pour le Québec.

1 Concepts et mesures

1.1 AUTARCIE ET AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

1.1.1 Autarcie

L'autarcie fait référence à un modèle économique qui implique une indépendance économique totale vis-à-vis du reste du monde. Dans un pays en autarcie, la consommation domestique est égale à la production domestique. Selon cette définition, un pays en autonomie alimentaire serait un pays qui consomme seulement ce qu'il produit. Sa production répond aux besoins alimentaires, actuels et futurs, de la totalité de sa population. L'autarcie est donc une forme d'autonomie alimentaire stricte. Cette définition amène de nouveaux questionnements, à savoir où commence et où se termine l'autonomie alimentaire. Un pays est-il en autonomie alimentaire s'il fait appel à une main d'œuvre étrangère ou s'il importe des outils de production ?

En effet, plusieurs facteurs jouent un rôle déterminant dans la production alimentaire nationale (travailleurs, ressources naturelles, etc.). De manière générale, l'autonomie alimentaire est vue

¹ Diouf, Omar (2015), « Sécurité Alimentaire plutôt qu'Autosuffisance Alimentaire », *Réussir Business*. En ligne : <http://reussirbusiness.com/actualites/oumar-diouf-securite-alimentaire-plutot-quautosuffisance-alimentaire/> (publié le 15 février 2015 et consulté le 3 août 2020).

comme une manière de garantir un apport en aliments à la population, sans subir les aléas du marché international. Théoriquement, un pays en autarcie totale n'a aucun lien économique avec le reste du monde. Mais les pays désireux de se couper du marché international doivent se prémunir vis-à-vis des aléas domestiques (catastrophes naturelles, conflits intra-étatiques, etc.). Ce modèle d'autonomie alimentaire est impopulaire sur la scène internationale et vivement critiqué par certains économistes, qui y voient un synonyme de protectionnisme et de nationalisme économique.²

Toutefois, il existe des exemples d'autarcie : l'Albanie de 1945 à 1991,³ la Chine sous Mao Zedong (quasi-autarcie entre 1949 et 1976),⁴ ou encore l'Italie fasciste des années 30.⁵ Aujourd'hui, dans un monde globalisé, même un pays comme la Corée du Nord qui a une économie très fermée continue d'importer des produits alimentaires.⁶

1.1.2 Autosuffisance et auto-provisionnement

1.1.2.1 Autosuffisance alimentaire

L'autosuffisance alimentaire peut être définie comme « la volonté des États de mieux contrôler l'évolution d'un système alimentaire qui marque une tendance au changement rapide et non maîtrisé ».⁷ Cette volonté pousse les dirigeants à mettre en place des politiques destinées à accroître la production alimentaire locale et à réduire les importations, et donc la dépendance extérieure.⁸ Pour la FAO, l'autosuffisance alimentaire est un concept qui généralement signifie la capacité d'un pays à satisfaire les besoins alimentaires de la totalité de sa population à partir de sa propre production nationale et donc satisfaire la demande finale.⁹ Cette définition est assez large et souvent jugée peu claire.

En effet, l'autosuffisance alimentaire est souvent analysée sous deux angles. Le premier voit le concept comme une assurance permettant aux pays de se mettre à l'abri des fluctuations des prix et des quantités disponibles des produits alimentaires sur le marché international. Le second

² Boulanger, Éric (2006). Théories du nationalisme économique, *l'Économie Politique* (3. N°31) pages 82-95.

³ Ditter, Jean-Guillaume et Gedeshi, Ilir (2000). Dix ans de transition économique albanaise de l'autarcie à l'extraversion, *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*. N° 29, janvier-juin 2000.

⁴ Golub, Philip S. (2017). Comment l'État chinois a su exploiter la mondialisation, *Le Monde diplomatique*, Décembre 2017.

⁵ Foro, P. (2006). Chapitre 5 : L'économie italienne sous le fascisme : des velléités libérales à la recherche de l'autarcie, *L'Italie Fasciste*. Collection U : Armand Colin.

⁶ Holodny, Elena (2017), Here's what North Korea trade with the world. Business Insider. En ligne : <https://www.businessinsider.com/north-korea-economy-exports-imports-data-2017-9> (consulté le 24 septembre 2020)

⁷ Labonne, Michel (1985) « L'autosuffisance alimentaire en question », dans Bricas N. (ed.), Courade Georges (ed.), Coussy J. (ed.), Hugon P. (ed.), Muchnik J. (ed.) *Nourrir les villes en Afrique subsaharienne*. Paris : L'Harmattan, 1985, p. 357-366. (Villes et Entreprises).

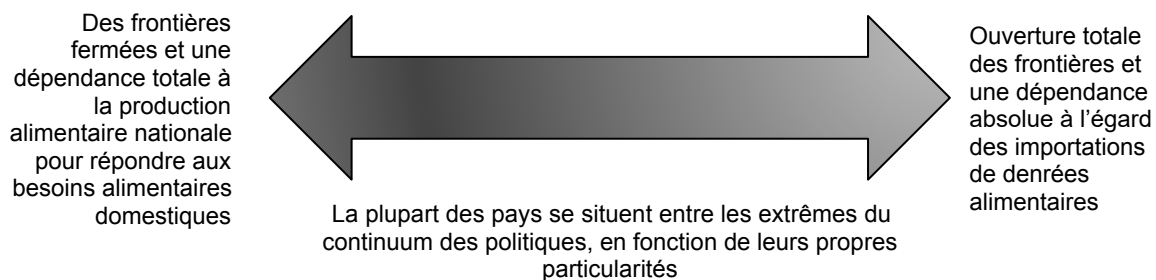
⁸ Ibid.

⁹ FAO, 1999. Implications of Economic Policy for Food Security: A Training Manual Available. *Chapter 1: Food Security: The Conceptual Framework*. En ligne : <http://www.fao.org/docrep/004/x3936e/x3936e03.htm> (consulté le 9 août 2020).

voit l'autosuffisance comme économiquement inefficace et potentiellement coûteuse, puisqu'il est parfois, selon la théorie des avantages comparatifs, plus avantageux d'importer un produit plutôt que de le produire. Ce qui pose souvent problème avec cette analyse dichotomique, c'est qu'elle met en opposition autosuffisance alimentaire et commerce international.

Or, selon certains chercheurs, il faudrait voir l'autosuffisance, non pas comme une doctrine ou une théorie économique, mais plutôt comme un élément de politique économique.¹⁰ Celle-ci viendrait « répondre à certaines contingences de situations bien identifiées dans l'espace et dans le temps ».¹¹ Cette vision de l'autosuffisance contingente au contexte des pays pousse les décideurs et les analystes à s'éloigner de la vision binaire souvent mise en avant pour adopter une vision plus nuancée de l'autosuffisance. Une des solutions est de la conceptualiser selon un continuum. Cela permet ainsi d'inclure l'ensemble des pays selon leurs particularités et aide à déterminer dans quel cas la poursuite de politiques visant l'augmentation de la production nationale a un sens d'un point de vue politique et économique.¹²

Figure 1 : Le continuum de la politique d'autosuffisance alimentaire



Source : adapté et traduit de Clapp, J. (2015) et Clapp, J. (2017)

Enfin, certains analystes définissent l'autosuffisance alimentaire comme étant la neutralité de la balance commerciale agroalimentaire.¹³ Cela implique que l'ensemble des revenus d'exportations obtenus en vendant des denrées alimentaires à d'autres pays (exportations) doivent servir à acheter des produits alimentaires sur le marché international (importations). Mais cette vision est souvent critiquée et ne peut pas toujours être appliquée. En effet, certains « grands » exportateurs sont déjà autosuffisants, ils n'ont donc pas besoin de dépenser la totalité de l'excédent de leur balance commerciale agroalimentaire dans l'achat d'aliments sur le marché international. D'autres pays, tels que les pays exportateurs de pétrole, ont peu d'exportations agricoles et donc une balance commerciale agroalimentaire très faible. Leurs revenus

¹⁰ Labonne, M (1985), 362.

¹¹ Ibid.

¹² Clapp, J. (2017). 88.

¹³ Labonne, M. (1985) 365.

d'exportations agricoles ne leur permettent donc pas d'acheter des aliments en quantité suffisante sur le marché international. Ils doivent utiliser d'autres fonds. En effet, la balance commerciale ne se résume pas seulement à sa partie agroalimentaire. Elle inclut tous types de produits ou services échangés sur le marché mondial, et n'importe quelle recette d'exportations peut être allouée à l'achat de denrées internationales. Enfin, tous les pays et tous les secteurs ne poursuivent pas forcément une politique de commerce extérieur visant l'autosuffisance.¹⁴

1.1.2.2 Les mesures de l'autosuffisance

Les deux principales mesures du degré d'autosuffisance alimentaire d'un pays ou d'un secteur agricole sont le ratio d'autosuffisance (SSR) et le niveau national d'apport énergétique produit (DEP).

1.1.2.2.1 Le ratio d'autosuffisance (SSR)

Le ratio d'autosuffisance, en anglais *self-sufficiency ratio* (SSR), permet d'exprimer la production alimentaire en pourcentage de l'offre disponible. Il peut être mesuré en Calories (kcal), en volume de denrées produites (kg) ou en valeur (\$). Il peut aussi inclure les fluctuations du niveau des stocks alimentaires nationaux.¹⁵ Cependant, l'équation la plus courante du SSR fait abstraction de la variation des stocks. L'offre disponible est donc égale à la consommation (*Production + Importations - Exportations*). Sa formule est la suivante :

$$SSR = Production \times 100 / (Production + Importations - Exportations)$$

Le SSR ne permet pas vraiment de classer les pays en fonction de catégories bien établies. En revanche, il permet de placer les pays sur un continuum. Les pays autosuffisants ont un SSR égal ou supérieur à 100 et ceux qui ne le sont pas ont un SSR inférieur à 100. Un pays dépendant entièrement du marché international aurait un SSR nul.

Néanmoins, la FAO recommande de ne pas se limiter au calcul du SSR pour la production totale du pays et de lui privilégier un calcul plus sectoriel, à savoir pour chacun des grands groupes d'aliments (céréales, légumineuses, etc.). En effet, une spécialisation poussée de la production d'un sous-ensemble de denrées alimentaires pourrait mener à un SSR global égal ou supérieur à 100 %, sans que le pays puisse subvenir à tous les besoins alimentaires de la population puisque

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Puma, M.J., Bose, S., Young Chon, S., Cook, B.I., (2015) Assessing the evolving fragility of the global food system. Environ. Res. Lett. 10 (2), 024007 (14pp).

la spécialisation peut concerner des denrées non essentielles, telles que le miel, le sirop d'érable, le café, etc.

1.1.2.2.2 Le DEP

Un autre indicateur est celui du niveau national d'apport énergétique diététique produit — en anglais *national level of dietary energy production* (DEP). Le DEP est souvent associé à un autre indicateur, le DES (*dietary energy supply* ou offre d'énergie diététique), qui mesure la disponibilité des aliments. Les deux sont exprimés en kcal/habitant/jour. Pour calculer le DEP, il faut mesurer la quantité annuelle d'aliments produits (FPQ), calculée en kcal. Le FPQ (*food production quantities*) d'un aliment est obtenu à partir des quantités annuelles d'aliments disponibles (FSQ), les importations (I), les exportations (E) et la variation des stocks (dS). Dans chaque pays, il est calculé pour chaque produit disponible dans le pays. L'équation du FPQ est la suivante, où i représente un produit :¹⁶

$$FPQ_i(t) = FSQ_i(t) + E_i(t) - I_i(t) + dS_i(t)^{17}$$

Pour chaque pays, on obtient alors le DEP et le DES (kcal/hab/jour), où c (kcal/kg) représente les facteurs de conversion spécifiques à chaque pays, i représente toujours un produit et P la population du pays :¹⁸

$$DEP(t) = \frac{\sum_i FPQ_i(t) \times c_i}{365 \times P(t)} \quad \text{et} \quad DES(t) = \frac{\sum_i FSQ_i(t) \times c_i}{365 \times P(t)}$$

Ainsi, le DEP permet de calculer la production calorique journalière par habitant et le DES l'offre disponible journalière par habitant, soit la consommation domestique. La différence entre les deux représente la balance commerciale calorique d'un pays, mesurée en kcal/hab/jour, que l'on peut ensuite sommer sur un an.

De manière générale, le DEP, le DES et la balance commerciale permettent de dresser un portrait global du degré d'autosuffisance d'un pays. Ils permettent également de classer les pays. Les échelles de classification basées sur le niveau minimal d'apport calorique, ou MDER (*Minimum Dietary Energy Requirement*) et le besoin moyen d'apport calorique, ou ADER (*Average Dietary Energy requirement*) apparaissent dans la figure 2.¹⁹ Les détails de ces échelles de classification sont disponibles en annexe 1. La figure 2 se lit comme suit : la ligne A indique la disponibilité des

¹⁶ Porkka M, Kummu M, Siebert S, Varis O (2013) From Food Insufficiency towards Trade Dependency: A Historical Analysis of Global Food Availability. PLoS ONE 8 (12): e82714. John P. Hart, New York State Museum, United States of America. 2.

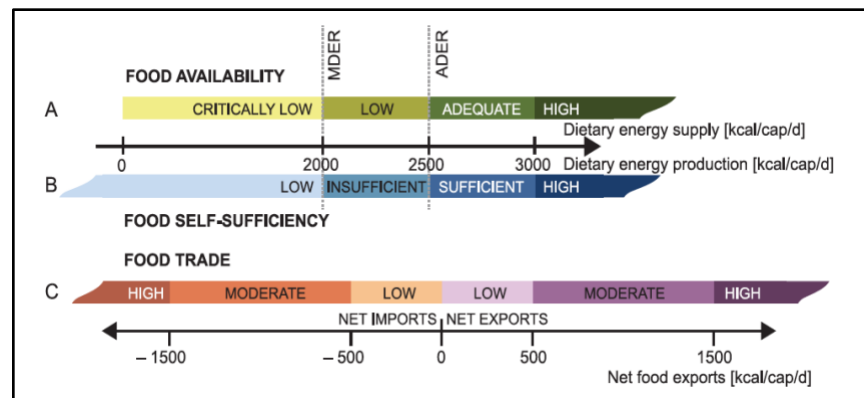
¹⁷ dS est positif lorsque les stocks augmentent.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Au sujet des indicateurs ADER (2200 kcal/hab/jour) et MDER (1829 kcal/hab/jour), les auteurs (Porkka et al. 2013) ont ajusté ces derniers afin d'inclure l'impact du gaspillage alimentaire dans le calcul de ces indicateurs. Ainsi, dans le cadre de leur recherche, le ADER est défini à 2500 kcal/hab/jour et le MDER est fixé à 2000 kcal/hab/jour.

aliments (DES) dans le pays. La ligne B présente l'autosuffisance alimentaire en termes d'apport énergétique produit (DEP) dans le pays. Enfin, la ligne C représente le commerce alimentaire, calculé par la différence entre le DES et le DEP. Les trois indicateurs sont exprimés en kcal/hab/jour.

Figure (2) : Classification du DES (A), du DEP (B) et du commerce alimentaire (C)



Source : Porkka et al. 2013.

1.1.2.3 Auto-provisionnement

La notion d'auto-provisionnement alimentaire est souvent utilisée comme synonyme d'autosuffisance alimentaire. En effet, le taux d'auto-provisionnement (TAA) est défini comme « la part de la production indigène dans la consommation totale des denrées alimentaires ».²⁰ Il se calcule à partir de la production domestique, des importations et des exportations satisfaisant la demande finale.²¹ Certains calculs du TAA prennent aussi en considération la variation des stocks.²² Le TAA s'exprime en une mesure d'unité d'énergie (joules ou calories) et sa formule, semblable au SSR, est la suivante :

$$TAA = \frac{Production\ domestique \times 100}{(Production\ domestique + Importations - Exportations)}^{23}$$

²⁰ Rossi, Alessandro (2019) OFAG, Rapport agricole de 2019 : En ligne :

<https://www.agrarbericht.ch/fr/marche/developpement-du-marche/taux-dauto-provisionnement> (consulté le 27 août 2020).

²¹ Agence d'information agricole romande (2017). *La sécurité alimentaire avec la production indigène*. Ed. Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort. Lausanne. En ligne :

https://www.agirinfo.com/fileadmin/agir/Agriculture/Documentation/Infos_generales/SecuriteAlimentaire_Fr_Version_definitive_2017.pdf (consulté le 27 août 2020).

²² Rapport agricole (2019).

²³ Agence d'information agricole (2017).

Néanmoins, les analystes distinguent le TAA net et le TAA brut. Le taux net prend en considération le fait qu'une partie de la production domestique utilise des aliments importés destinés à nourrir les élevages. Ainsi, pour le calcul du taux net, la valeur des denrées importées utilisées dans la production domestique est déduite de la valeur de la production animale domestique.²⁴

1.1.2.4 Les limites de l'autosuffisance

Les mesures de l'autosuffisance comportent de nombreuses limites. La question de la spécialisation de la production, abordée plus haut, en est une. Mais, elle ouvre sur un questionnement plus large, à savoir le niveau d'agrégation.

1.1.2.4.1 Le niveau d'agrégation

Effectivement, l'autosuffisance peut être calculée au niveau d'un pays, d'une exploitation, d'une production, d'une région ou d'une ville. Il est donc essentiel de déterminer le niveau d'agrégation en fonction des objectifs à atteindre choisis par le ou les gouvernements.

Au niveau des exploitations :

La littérature aborde notamment le cas des élevages, pour lesquels l'autonomie, ici l'autosuffisance, est définie comme « le rapport entre les aliments produits sur une exploitation et les aliments consommés par les animaux de cette exploitation ».²⁵ Elle est exprimée en pourcentage et est considérée selon trois entrées : autonomie massique (quantité de matières sèches des aliments), autonomie énergétique (quantité d'énergie apportée par ces aliments) et autonomie protéique (quantité de protéines apportées par ces aliments).²⁶

Au niveau de la production :

Pour illustrer l'importance du niveau d'agrégation au niveau de la production, un exemple s'impose. Le Québec est autosuffisant en termes de production globale de volaille, principalement le poulet, mais pas pour un sous-produit tel que les ailes de poulet qu'il doit importer. En effet, « même pour les produits offerts en quantité suffisante au Québec, il arrive que, du point de vue technique de l'approvisionnement, il soit impossible de combler le marché québécois dans une proportion de 100 %. C'est le cas, par exemple, de la grande consommation

²⁴ Rossi, Alessandro (2019).

²⁵ Rouillé, B. et al. (2014) « L'autonomie alimentaire des élevages bovins français », *Les sources de protéines dans l'alimentation du bétail*. OCL Journal. Publié par EDP Sciences. 21(4) D404.

²⁶ Ibid.

d'ailes de poulet par rapport au nombre de poulets abattus au Québec. »²⁷ Cet exemple permet aussi de comprendre pourquoi l'autosuffisance ne peut être réduite à une simple vision dichotomique : autarcie vs. dépendance totale au marché mondial.

Au niveau des villes :

L'agriculture urbaine est un concept qui revient souvent lorsque l'on aborde la notion d'autosuffisance alimentaire.²⁸ Cela amène de nouveaux questionnements quant à la nouvelle gestion de l'environnement urbain et quant aux réalités auxquelles doivent faire face les populations en ville (exode rural, pauvreté, etc.). À cela s'ajoutent les nombreuses initiatives locales et citoyennes permettant à la population de produire leur nourriture ou à la ville de développer de nouvelles formes de production — allant du jardin communautaire à l'exploitation agro-industrielle.²⁹ Avec le temps, plusieurs métropoles ont développé une certaine forme d'indépendance alimentaire,³⁰ par exemple : « Katmandou, Karachi, Singapour, Hong Kong, Shanghai et d'autres villes chinoises produisent entre 25 et 85 % de leurs fruits et légumes ; Hong Kong, Kampala et Singapour élèvent entre 70 et 100 % de leur volaille. Certaines villes exportent même leurs produits. »³¹

1.1.2.4.2 Les préférences des consommateurs

Une autre limite du calcul de l'autosuffisance réside dans la prise en considération des préférences des consommateurs dans le calcul de l'autosuffisance, spécifiquement lors des calculs agrégés du SSR et du DEP, exprimés en dollars ou en calories. En effet, les ménages ne consomment pas tous les produits dans les mêmes proportions.³² Or, malgré le fait que le prix et le volume d'énergie (kcal) reflètent généralement les préférences des consommateurs, ce n'est pas toujours le cas. Un exemple est le sirop d'érable. Un consommateur type achète plus de légumes que de sirop d'érable. Mais le litre de sirop d'érable est généralement plus cher qu'une portion de légumes, plus calorique, et il est produit en grande quantité au Québec. Il pèsera donc davantage dans les calculs d'autosuffisance et viendra fausser les indicateurs globaux, puisque le sirop d'érable n'est pas essentiel à la consommation ; il donnera une impression trompeuse d'autosuffisance globale. Ainsi, si une entité (pays, gouvernements, organisations, etc.) choisissait de calculer le SSR global, malgré le fait que la FAO recommande de ne pas le faire ou

²⁷ Gilbert, Carol et Hitayezu, Félicien (2017) BioClips+ : Regard sur l'industrie agroalimentaire : Parts des produits et du contenu québécois dans les produits alimentaires vendus au Québec, *L'évolution des mesures de la part des produits québécois selon le contexte et les besoins..* Septembre 2017. Vol.18 (1). MAPAQ : Québec en ligne : <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips+ 2017.pdf> (consulté le 14 août 2020).

²⁸ Mougeot, Luc J. A. (1993), « Agriculture Urbaine - Autonomie alimentaire ». Centre de recherches pour le développement international. Ottawa : Canada. Vol.21, No.3 (octobre 1993).

²⁹ Ibid.

³⁰ Ibid.

³¹ Ibid.

³² Ibid., 3.

du moins de l'accompagner des SSR sectoriels, il serait pertinent de prendre en considération la composition réelle du panier alimentaire des consommateurs et son évolution.

1.1.2.4.3 Les produits marins et la qualité des aliments

De plus, une autre limite des mesures de l'autosuffisance est que si, de manière générale, les pays dont les exportations excèdent les importations sont autosuffisants et les pays dont les importations excèdent les exportations ne le sont pas, cela n'est pas toujours le cas. En effet, il arrive que certains pays importent des produits qu'ils exportent et que d'autres réexportent certains produits qu'ils importent. Asche et al. (2015)³³ ont découvert que le commerce de produits marins sur la scène internationale était un échange de qualité. Les pays en voie de développement exportent des produits marins de haute qualité vers les pays développés et importent de ces mêmes pays des produits de moindre qualité.³⁴ Les auteurs sont parvenus à cette conclusion en mettant en évidence un écart entre la mesure en valeur (\$) des importations et celle en volume (kg). Or, cette observation peut aussi affecter les mesures du SSR et du DEP, puisque ces derniers prennent en compte dans leurs calculs les échanges en valeur (\$), en volume (kg) et en énergie (kcal). Cela implique que la population de certains pays en voie de développement n'a pas accès ou du moins ne peut se payer certains aliments produits sur le territoire national ou dans les eaux territoriales, dont l'accès est cependant permis aux bateaux de commerce internationaux. Les auteurs ont aussi abordé la question des produits importés puis réexportés vers d'autres pays, auxquels la population n'a pas accès.

Enfin, en mettant en évidence les particularités des échanges au sein de l'industrie des produits de la mer, les auteurs mettent en évidence une autre limite du SSR et du DEP. Effectivement, la qualité des aliments n'est pas toujours prise en compte dans le calcul de ces deux indicateurs ; par exemple si ces derniers sont mesurés en kilogrammes ou en calories, les produits organiques ne seront pas différenciés des autres, puisque dans un kilogramme de poulet biologique il y a autant de calories que dans un kilogramme de poulet « conventionnel ». Cette prise en compte de la qualité est pertinente dans la mesure où elle reflète une meilleure valeur nutritionnelle des aliments, qui elle peut être liée à la santé de la population.

Ainsi, le cas des produits marins montre qu'il est nécessaire d'analyser les particularités de certaines productions, notamment en termes de qualité, et d'utiliser différentes unités de mesure pour calculer l'autosuffisance (kcal, kg, \$), afin de dresser un portrait plus représentatif de la production nationale.

³³ Asche, F., Bellemare, M.F., Roheim, C., Smith, M.D., Tveteras, S., 2015. Fair enough? Food security and the international trade of seafood. *World Dev.* 67, 151–160.

³⁴ Les auteurs définissent les produits marins et les produits de qualité comme des biens normaux, dont la demande va augmenter lorsque le revenu augmente (élasticité-revenu positive). Le prix reflète donc la qualité du produit, soit la valeur nutritionnelle (qualité des nutriments), la rareté, ou encore les méthodes de production (biologique, OGM, etc.).

1.1.2.4.4 Autosuffisance et sécurité alimentaire

Bien que l'autosuffisance soit un outil politique visant l'augmentation des capacités de production d'un pays et la réduction de la dépendance vis-à-vis du marché agroalimentaire international, elle ne garantit pas la sécurité alimentaire. Elle assure la disponibilité des aliments, sans savoir si les aliments produits vont être accessibles et utilisés par l'ensemble de la population. Certains pays autosuffisants n'arrivent pas à répondre aux besoins alimentaires de leur population, alors que d'autres non autosuffisants y parviennent. Une comparaison entre le SSR et les niveaux de faim est disponible en annexe 2 et permet de mieux comprendre cette limite ; par exemple, le Vietnam et la Guyane produisent plus de nourriture qu'ils n'en consomment et leurs populations peuvent connaître des niveaux de faim allant jusqu'à près de 15 % (modéré). L'autosuffisance doit donc être jumelée à des politiques de sécurité alimentaire (expliquées plus bas).

1.2 SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

La notion de « souveraineté alimentaire » apparaît pour la première fois en 1996 lors du Sommet alimentaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Elle est portée par l'organisation *La Via Campesina*, une organisation internationale altermondialiste créée en 1993.³⁵ La souveraineté alimentaire est définie comme « le droit international qui laisse la possibilité aux pays et aux groupes de pays de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations sans qu'elles puissent avoir un impact négatif sur la population d'autres pays. »³⁶ Il s'agit donc d'un concept de nature politique.

De manière générale, la notion de souveraineté alimentaire s'est construite autour de la remise en question du système agricole mondial, caractérisé par un mouvement de libéralisation croissante des échanges commerciaux.³⁷ Au sein des organisations et des mouvements sociaux, la définition de souveraineté alimentaire n'a cessé d'évoluer pour s'adapter au contexte actuel et aux nouveaux enjeux (changements climatiques, augmentation des inégalités, etc.). Ainsi, au fil des années, et suite à la crise alimentaire de 2007-2008, la notion de souveraineté alimentaire va s'imposer sur la scène politique internationale et chaque pays va l'adapter au contexte domestique et à sa vision de la politique agroalimentaire que devrait mener le ou les gouvernements.³⁸

³⁵ La Via Campesina. <https://viacampesina.org/fr/liste-des-organisations-membres/> (consulté le 4 août 2020).

³⁶ Via Campesina, congrès de la FAO, 1996.

³⁷ Boussard J.-M., Delorme H. (2007). La régulation des marchés agricoles internationaux, Paris, L'Harmattan.

³⁸ Harvey, Réginald (2010). Crise alimentaire – La souveraineté alimentaire est une réponse à la crise actuelle. Le Devoir (30 octobre 2010). Québec.

Néanmoins, toutes les définitions de la souveraineté évoluent autour de trois axes centraux.³⁹ Le premier est **la production**. La plupart des définitions mettent l'accent sur la priorisation de la production locale pour le marché local et la réduction de la dépendance du pays en importation d'aliments de base. Il est souvent question de la valorisation de la qualité des produits et de développement durable. La deuxième est **la distribution**. La souveraineté alimentaire aborde la question de la réduction des intermédiaires entre l'agriculteur et le consommateur, l'importance de refléter le plus fidèlement possible et de manière transparente la provenance des aliments et l'augmentation de la visibilité des produits locaux chez les détaillants. La troisième est **la consommation**. La plupart des définitions mettent aussi en avant l'importance de mieux informer et éduquer la population sur les enjeux alimentaires, pas seulement en ce qui touche à la provenance, mais aussi en ce qui concerne le choix des aliments et leur transformation.

Enfin, la souveraineté alimentaire est souvent vue comme complémentaire du concept de sécurité alimentaire et davantage liée à une vision politique plutôt qu'un outil d'économie politique. La souveraineté alimentaire ne se mesure pas.

1.3 SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La notion de sécurité alimentaire est devenue un enjeu majeur des relations internationales au milieu des années 1970. Pour l'ONU et la FAO, « la sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine ».⁴⁰ Cette définition met l'accent sur les quatre principales dimensions de la sécurité alimentaire : la **disponibilité**, l'**accessibilité**, l'**utilisation** et la **stabilité** des trois autres dimensions dans le temps.⁴¹ Pour atteindre l'objectif de sécurité alimentaire, un pays doit appliquer ces quatre dimensions de manière simultanée. Le tableau en annexe 3 décrit en détail les particularités de chacune des dimensions.

De manière générale, la sécurité alimentaire ou l'insécurité alimentaire est un problème pluridimensionnel complexe. Il en existe d'ailleurs plusieurs définitions opérationnelles.⁴² Il est donc difficile de la mesurer en utilisant un indicateur unique.⁴³ Avec le temps, les organisations

³⁹ Issaoui-Mansouri, Kheira (2010) Souveraineté alimentaire : un concept en émergence, *Souveraineté alimentaire, POSSIBLES* (vol.34, no.1-2, Été 2010).

⁴⁰ Sommet mondial de l'alimentation, 1996.

⁴¹ FAO (2008) Introduction aux concepts de la sécurité alimentaire, *Sécurité alimentaire : l'information pour l'action, Guides pratiques*. Publié par le Programme CE-FAO « Sécurité alimentaire l'information pour l'action ».

⁴² Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) (2011) Table Ronde : Mesurer l'insécurité alimentaire : des concepts et des indicateurs pertinents pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

⁴³ De Haen, H. (2003) « Lessons learned », in FAO, « Measurement and assessment of food deprivation and undernutrition ».

et les gouvernements ont développé des indices synthétiques pour mesurer la sécurité alimentaire à différentes échelles (ménages, pays, etc.).

Un exemple d'indice synthétique est le « *Global Food Security Index* » (GFSI).⁴⁴ Cet indice est construit à partir de plusieurs indicateurs uniques mesurant les différentes dimensions de la sécurité alimentaire. La liste complète des indicateurs est disponible en annexe 4. Un autre exemple de mesure est *l'approche consolidée des rapports sur les indicateurs de sécurité alimentaire* ou CARI (*Consolidated approach to reporting on food security indicators*).⁴⁵ Cette approche permet d'obtenir un indice de sécurité alimentaire (FSI) représentant l'état global de la sécurité alimentaire d'une population.⁴⁶ Les détails des indicateurs et de la méthode sont disponibles en annexes 5 et 6. Enfin, en 2011, lors d'une table du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA),⁴⁷ sous l'égide de la FAO, les membres ont émis des recommandations et ont proposé une liste d'indicateurs permettant de mesurer les différentes dimensions de la sécurité alimentaire. La liste complète de tous les indicateurs, recommandés par le CSA, est disponible en annexe 7.

Au centre de cette démarche, de mesure de la sécurité alimentaire, résulte une classification explicite des ménages et des pays. En effet, ces indicateurs et leur agrégation permettent d'évaluer la situation à différentes échelles et de comparer dans le temps et l'espace l'évolution de la sécurité alimentaire dans le monde. Un exemple de système de classement développé et utilisé par la FAO est le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). Ce dernier est détaillé en annexe 8.

Pour l'ensemble des pays, la sécurité alimentaire est un enjeu clé des politiques agroalimentaires, car elle regroupe des problématiques plus larges (pauvreté, isolement, transports, etc.). Cependant, elle est davantage à la charge des institutions de santé publique, plutôt qu'à celle du ministère chargé des politiques agroalimentaires. Les indices aident les gouvernements à faire des choix politiques plus adaptés à la situation de leur population. Ils permettent aussi d'étudier les facteurs expliquant l'insécurité alimentaire et analyser l'impact et l'évolution des programmes mis en place.

⁴⁴ The Economist Intelligence Unit. The Global food Security Index. <https://foodsecurityindex.eiu.com/>

⁴⁵ World Food Programme (2015) Consolidated Approach to Reporting Indicators of Food Security (CARI) guidelines. <https://www.wfp.org/publications/consolidated-approach-reporting-indicators-food-security-cari-guidelines> (consulté le 10 août 2020).

⁴⁶ Programme Alimentaire Mondial (2017) Évaluation rapide de la situation de la sécurité alimentaire des populations déplacées du Mont Péko. En ligne : <https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp290181.pdf?iframe> (consulté le 10 août 2020).

⁴⁷ Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) est un organisme intergouvernemental qui joue le rôle de forum dans le système des Nations Unies, chargé d'examiner et de faire un suivi des politiques relatives à la sécurité alimentaire mondiale. En ligne : <http://www.fao.org/in-action/right-to-food-global/global-level/cfs/fr/> (consulté le 7 août 2020).

1.4 RÉSUMÉ

En somme, l'ensemble des concepts présentés désignent des formes d'autonomie alimentaire, à différentes échelles et selon les priorités des gouvernements ou organismes internationaux. Certains sont complémentaires. L'autonomie est donc un concept assez large, qui peut être vu et appliqué de manière différente en fonction des objectifs du ou des gouvernements. Néanmoins, l'autosuffisance alimentaire semble être l'outil économique et politique privilégié pour atteindre une forme d'autonomie alimentaire permettant au pays d'accroître son indépendance, tout en restant compétitif et présent sur le marché international.

2 PORTRAIT AU QUÉBEC

2.1 AUTARCIE ET AUTOSUFFISANCE

Le Québec importe et exporte des produits alimentaires avec le reste du monde et emploie, chaque année, des travailleurs agricoles saisonniers étrangers. Il convient donc de dire que le Québec n'est pas en autarcie alimentaire. La nordicité (climat), le manque de main-d'œuvre agricole locale, les marchés de plus en plus intégrés et les changements fréquents dans les préférences des consommateurs font que l'autarcie alimentaire n'est pas une politique poursuivie par les différents gouvernements québécois. Pour donner quelques chiffres, chaque année, les producteurs agricoles embauchent 16 000 travailleurs saisonniers du Mexique et du Guatemala.⁴⁸ En 2018, la valeur des exportations bioalimentaires internationales de la province s'élevait à 8,6 G\$,⁴⁹ et celle des importations internationales à 7,4 G\$.⁵⁰ Le Québec exporte donc davantage d'aliments qu'il en importe. Mais, cette balance commerciale positive internationale n'implique pas que la province est autosuffisante.

En effet, selon les spécialistes, le degré d'autonomie du Québec varie considérablement. Pour Roméo Bouchard,⁵¹ fondateur du mouvement « Sauver les campagnes » et co-fondateur de « l'Union paysanne », le taux d'autosuffisance de la province est de 30 % ;⁵² tandis que pour Jean-

⁴⁸ Cameron, Daphné et Morissette, Nathaëlle (7 avril 2020), Autonomie alimentaire du Québec : « très illusoire » à court terme, La Presse. En ligne : <https://www.lapresse.ca/affaires/2020-04-07/autonomie-alimentaire-du-quebec-tres-illusoire-a-court-terme> (consulté le 27 août 2020).

⁴⁹ Ministère de l'Agriculture, Pêcherie et Alimentation du Québec. *Statistiques : Exportations internationales* : En ligne : <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/exportation.aspx> (consulté le 27 août 2020).

⁵⁰ Ministère de l'Agriculture, Pêcherie et Alimentation du Québec. *Statistiques : Importations internationales* : En ligne : <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/Importationsinternationales.aspx> (consulté le 27 août 2020).

⁵¹ Bouchard, Roméo (10 avril 2018). Nourrir le Québec ou nourrir les autres, Le Devoir ; En ligne : <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/524803/nourrir-le-quebec-ou-nourrir-les-autres> (consulté le 7 septembre 2020).

⁵² David, Pascaline (18 avril 2020). Vers plus d'autonomie alimentaire au Québec, cahier spécial Jour de la Terre. Le Devoir : En ligne : <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/577058/vers-plus-d-autonomie-alimentaire-au-quebec> (consulté le 27 août 2020).

Claude Dufour,⁵³ expert en gestion de la distribution alimentaire et ex-doyen de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, le degré d'autonomie alimentaire de la province tourne autour de 50 %.⁵⁴

Selon les chiffres du MAPAQ, en 2017, 53 % des achats en aliments des consommateurs dans les magasins et les services alimentaires⁵⁵ proviennent de fournisseurs locaux, 24 % proviennent du reste du Canada et 23 % de l'étranger.⁵⁶ Les importations provenant des autres provinces et de l'étranger sont majoritairement des produits transformés (boissons, sucres, café, etc.), soit 74 % des importations internationales et interprovinciales. Les 26 % restant sont des produits frais (légumes, fruits, etc.).⁵⁷ Les États-Unis et l'Union européenne sont les plus grands partenaires économiques du Québec, fournissant respectivement 20 % et 32 % des importations en aliments.

De plus, malgré le fait que le Québec dépende des importations internationales pour nourrir sa population, certaines de ses industries agroalimentaires sont autosuffisantes. Parmi elles, on peut citer le porc, la volaille, les produits laitiers, le sirop d'érable et la bière. Le porc constitue environ 20 %⁵⁸ des exportations totales du Québec et le taux d'autosuffisance de l'industrie porcine s'élève à 140 %.⁵⁹

Enfin, certains documents du MAPAQ parlent du degré d'auto-provisionnement.⁶⁰ Ce dernier est considéré comme une mesure de l'autosuffisance et est souvent calculé par secteur de production. La formule d'auto-provisionnement sectoriel est la suivante :

$$\text{Degré d'auto – approvisionnement sectoriel} = \frac{\text{Quantité produite au Québec}}{\text{Consommation ou demande au Québec}} \%$$

Le degré d'auto-provisionnement sectoriel représente donc le ratio entre la valeur du produit fabriqué sur un territoire donné et la valeur consommée du produit. Il ne s'agit pas de la part de marché. À l'échelle de la production totale, il est possible de calculer le degré d'auto-provisionnement global en calculant la moyenne pondérée (par les prix moyens des secteurs)

⁵³ Cameron, Daphné et Morissette, Nathaëlle (7 avril 2020).

⁵⁴ La méthode de calcul de l'autosuffisance n'est pas accessible.

⁵⁵ Cela inclut les services alimentaires commerciaux (les restaurants, les cantines, les traiteurs et les débits de boissons alcoolisées), les services alimentaires non commerciaux (santé, services correctionnels, secteur de l'hébergement, services institutionnels, transport, milieu de travail, éducation, sites (régions) éloignés, autres services comme les garderies, les services alimentaires au détail).

⁵⁶ Ministère de l'Agriculture, Pêcherie et Alimentation du Québec (2017) Le Bottin : Consommation et distribution alimentaires en chiffres. Édition 2017 : Québec. p.70.

⁵⁷ Robitaille, Josée (2018) Bioclips : actualité bioalimentaire. Ministère de l'Agriculture, Pêcherie et Alimentation du Québec. vol. 26, n°16, 8 mai 2018.

⁵⁸ Ministère de l'Agriculture, Pêcherie et Alimentation du Québec. *Statistiques : Exportations internationales* : En ligne : <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/exportation.aspx> (consulté le 27 août 2020).

⁵⁹ Cameron, Daphné et Morissette, Nathaëlle (7 avril 2020). À noter que la méthode de calcul n'est pas accessible.

⁶⁰ Gilbert, Carol et Hitayezu, Félicien (2017).

des degrés d'auto-provisionnement sectoriels.⁶¹ Dans les années 1970, la méthode de calcul consistait à « ramener à 100 % tous les taux d'auto-provisionnement sectoriels qui dépassent ce pourcentage et on fait quelques ajustements à la marge, notamment pour refléter les possibilités de substitution entre les différentes viandes rouges ». ⁶² Mais à l'image du SSR et du DEP, cette méthode comportait plusieurs lacunes. La principale étant qu'en limitant les degrés d'auto-provisionnement sectoriels au seuil de 100 % pour le calcul du degré global, elle ne permettait pas d'établir concrètement si l'objectif d'autosuffisance nationale était atteint. Ce calcul a d'ailleurs été abandonné par le MAPAQ en 1981. ⁶³

2.2 SOUVERAINETÉ ET SÉCURITÉ

2.2.1 Souveraineté alimentaire

En 2013, le gouvernement met en place « la politique de souveraineté alimentaire du Québec ». ⁶⁴ Dans cette politique, la souveraineté alimentaire est définie comme faisant « référence à la capacité d'un État de définir sa propre politique agricole et alimentaire, suivant les intérêts de sa population, et de le faire sans nuire à la capacité des autres États d'accéder à leur propre souveraineté alimentaire. Elle privilégie notamment la production locale pour nourrir la population, de même que l'accès à la terre et aux ressources permettant d'y parvenir. » ⁶⁵ Les trois objectifs de la politique de souveraineté alimentaire — présentés ci-dessous — reprennent les trois principes autour desquels se sont construites les diverses définitions de la souveraineté alimentaire.

Tableau 1 : Les trois objectifs de la politique de souveraineté alimentaire

PRODUCTION	<i>Développer un secteur bioalimentaire prospère, rémunérateur, générateur d'emplois, respectueux de l'environnement et contribuant à l'occupation dynamique du territoire québécois.</i>
DISTRIBUTION	<i>Assurer à l'ensemble des Québécois un approvisionnement en aliments de qualité, à juste prix et bons pour leur santé.</i>
CONSOMMATION	<i>Accroître la proportion des aliments du Québec dans l'alimentation des Québécois.</i>

Source : Gouvernement du Québec, *Politique de souveraineté alimentaire du Québec (2013)*

⁶¹ Ibid.

⁶² Ibid.

⁶³ Ibid. 2.

⁶⁴ Gouvernement du Québec (2013). *Politique de souveraineté alimentaire*, Québec (Québec).

⁶⁵ Ibid., 20.

Pour aboutir à la réalisation de ces trois objectifs, le gouvernement privilégie quatre axes d'intervention considérés comme les piliers de la politique.⁶⁶ Ces axes sont : *l'identité des aliments du Québec, l'occupation dynamique du territoire, la valorisation du potentiel économique du secteur et le développement durable.*⁶⁷

En 2018, le gouvernement du Québec met en place une « nouvelle politique du bioalimentaire (2018-2025) ». Celle-ci s'inscrit dans les efforts des gouvernements précédents de dynamiser et de développer le secteur agroalimentaire. Toutefois, la politique n'aborde pas les notions de souveraineté alimentaire ou d'autonomie alimentaire. Elle est davantage tournée vers les consommateurs et leurs préférences, tout en soutenant les acteurs nationaux du secteur.

2.2.2 Sécurité alimentaire

Au Québec, la sécurité alimentaire relève des compétences du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSSQ) et de l'Institut national de la santé publique (INSPQ). Ce dernier produit des rapports sur l'état de l'insécurité alimentaire au sein de la population, ainsi que des recommandations pouvant aider à l'élaboration de politiques publiques. Dans un rapport de l'INSPQ,⁶⁸ publié en 2018, l'insécurité alimentaire était définie comme « un accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières ».⁶⁹ La sécurité alimentaire est donc étroitement liée aux conditions socio-économiques des ménages et le gouvernement a développé un système de surveillance des inégalités sociales de santé au Québec (SSISSQ). Ce système permet de faire un suivi des inégalités afin d'élaborer des programmes et d'améliorer la santé de la population.

En termes de chiffres, la proportion des ménages québécois en insécurité alimentaire est passée de 6,9 % en 2007-2008 à 7,5 % en 2013-2014.⁷⁰ Pour les ménages avec enfants, l'insécurité est passée de 8,7 % à 9,2 %.⁷¹ Par ailleurs, les chiffres montrent aussi que la défavorisation matérielle et la défavorisation sociale — soit le revenu, la scolarité ou encore la structure familiale — sont des facteurs clés de l'insécurité alimentaire.

⁶⁶ Ibid., 22.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Blanchet, Carole et Rochette, Louis (2011) Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires. Direction de l'analyse et de l'évaluation des systèmes de soins et services, Institut national de santé publique du Québec. Québec (Québec).

⁶⁹ Institut national de santé publique du Québec (2018). Les inégalités sociales de santé au Québec — L'insécurité alimentaire, sur le site Santéscope. (consulté le 27 août 2020).

⁷⁰ Ibid.

⁷¹ Ibid.

3 CADRE D'ANALYSE

Nous avons présenté les différents concepts d'autonomie alimentaire que l'on retrouve dans la littérature. Pour amorcer une réflexion sur les enjeux de l'autonomie alimentaire au Québec, on peut laisser de côté les concepts d'autarcie (qui est trop extrême), de souveraineté alimentaire (qui est essentiellement politique) et de sécurité alimentaire (qui concerne la santé publique). Il reste donc le concept d'autosuffisance alimentaire qui devrait être central à toute réflexion sur ces enjeux.

Comme nous l'avons expliqué, même ce concept, en apparence simple, cache plusieurs subtilités qui devront être prises en compte lors de l'établissement soit du bilan québécois en matière d'autosuffisance alimentaire ou lors de l'élaboration et l'implantation de politiques ciblées. Mais avant de songer aux subtilités, il nous apparaît important de prendre du recul et d'amorcer une réflexion sérieuse en amont.

La crise pandémique que nous connaissons a donné cours à de nombreux plaidoyers en faveur de l'autonomie alimentaire, tant de la part d'organisations syndicales comme l'Union des producteurs agricoles (UPA)⁷² ou celle des Producteurs en serre du Québec,⁷³ que de la part de personnalités publiques et politiques québécoises telles Christian Bégin⁷⁴ et le premier ministre François Legault.⁷⁵ Nous croyons qu'il ne faudrait pas céder à ces plaidoyers prématurément. Une éventuelle stratégie d'autosuffisance alimentaire devrait se baser sur des faits établis scientifiquement et des réflexions sérieuses. Nous présentons une ébauche d'un « cadre d'analyse » qui pourrait être adopté (et éventuellement modifié ou adapté).

3.1 POURQUOI L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ?

La première question qu'on doit poser est : pourquoi veut-on promouvoir l'autosuffisance alimentaire ? Cette question peut sembler triviale pour certains, mais nous croyons qu'une réflexion approfondie doit savoir y répondre. Si l'autosuffisance est un concept politiquement attrayant, il ne l'est pas nécessairement économiquement. Il faudrait le démontrer. Les principales motivations économiques derrière l'autosuffisance alimentaire doivent faire état

⁷² Union des producteurs agricoles (2020), *Autonomie alimentaire : lancement d'un important dialogue entre le monde agricole et les citoyens*. En ligne : <https://www.upa.qc.ca/fr/communiqués/2020/08/autonomie-alimentaire-lancement-dun-important-dialogue-entre-le-monde-agricole-et-les-citoyens/> (consulté le 17 novembre 2020).

⁷³ Producteurs en serre du Québec (2020). *Vers une plus grande autonomie alimentaire au Québec*. En ligne : <https://www.serres.quebec/vers-une-plus-grande-autonomie-alimentaire-du-quebec/> (consulté le 17 novembre 2020).

⁷⁴ Radio-Canada, Ici-Télé (2020). *Souveraineté alimentaire : Christian Bégin plaide pour une révolution*. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/tele/blogue/1709292/souverainete-alimentaire-christian-begin-plaide-pour-une-revolution> (consulté le 17 novembre 2020).

⁷⁵ Assemblée nationale (2020). *Conférence de presse de M. François Legault, premier ministre et Mme Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services Sociaux, du 3 avril 2020*. En ligne : <http://assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/conferences-points-presse/ConferencePointPresse-58861.html> (consulté le 18 novembre 2020).

d'une forme d'auto-assurance contre les fluctuations des prix sur les marchés mondiaux et contre d'éventuelles pénuries de certains aliments si les chaînes internationales d'approvisionnement venaient à rompre (en l'absence d'autosuffisance).

Une amorce de réflexion ici devrait investiguer si l'autosuffisance alimentaire est plus efficace que des chaînes internationales d'approvisionnement bien diversifiées pour s'assurer contre d'éventuelles fluctuations de prix ou pénuries. Nous venons de vivre une des pires crises depuis les deux guerres mondiales et nous n'avons pas observé de pénuries majeures et généralisées dans les épiceries du Québec, et ce malgré l'ouverture internationale du secteur agroalimentaire. Il nous semble que les chaînes internationales existantes aient bien fonctionné. Un risque de pénurie réel s'est présenté lorsque des abattoirs locaux ou canadiens ont dû fermer, frappés par la pandémie. C'est un des dangers de l'autosuffisance.

3.2 PERFORMANCE DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE DANS LE MONDE

Afin de bien répondre à la question du pourquoi, il nous apparaît important de bien mesurer quelle est la performance de l'autosuffisance alimentaire dans les pays et les secteurs où elle a été implantée. Est-ce que les secteurs ou les pays qui prônent l'autosuffisance alimentaire subissent moins de fluctuations de prix, vivent moins de pénuries que les pays ou secteurs plus ouverts à l'international ? Quelles sont les différentes stratégies d'autosuffisance alimentaire implantées ailleurs ? Il devrait être possible d'amasser des données et de mesurer les véritables impacts de l'autosuffisance alimentaire sur le fonctionnement des marchés locaux.

Nous croyons qu'une telle étude permettrait, d'une part, de bien documenter les faits entourant l'autosuffisance alimentaire et, d'autre part, de donner les assises scientifiques à toute politique d'autosuffisance le cas échéant.

3.3 IMPLANTATION OPTIMALE D'UNE POLITIQUE QUÉBÉCOISE D'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

L'inventaire des différentes stratégies visant l'autosuffisance alimentaire, réalisée selon les lignes proposées ci-dessus, permettrait de dégager les meilleures pratiques mises en place ailleurs. Ces meilleures pratiques devraient ensuite être adaptées à la spécificité québécoise afin d'arriver à une proposition de politique optimale d'autosuffisance alimentaire pour le Québec.

Il est clair que cette étape sera la plus importante. Il nous apparaît prématuré de la développer plus en profondeur maintenant sans les minutieuses analyses énoncées plus haut. Il ne faudra pas non plus d'emblée rejeter l'idée que la politique optimale soit « pas de politique ». Seules les réponses plus haut nous le diront.

3.4 SPÉCIFICITÉS QUÉBÉCOISES

Nous aimerions mettre en évidence certains facteurs spécifiques au Québec qui devraient faire partie de toute réflexion sur l'autosuffisance alimentaire.

3.4.1 Main-d'œuvre

Le secteur agricole est relativement intensif en main-d'œuvre non qualifiée. Ce type de main-d'œuvre est relativement rare au Québec. Chaque année, nos producteurs doivent embaucher de la main d'œuvre de pays moins développés. Il nous apparaît clair que toute politique visant l'autosuffisance devra tenir compte de ce facteur. Devra-t-elle se concentrer sur des secteurs moins intenses en main-d'œuvre non qualifiée, des secteurs plus intenses en technologie (p. ex. l'intelligence artificielle, la robotisation), plus mécanisés ?

3.4.2 Économies d'échelle

Le secteur agricole dans certains secteurs comporte des économies d'échelle significatives comme en témoigne l'apparition de grandes fermes ou exploitations. Étant donnée la faible population du Québec, une stratégie d'autosuffisance alimentaire reposant sur l'efficacité dans la production (en exploitant les économies d'échelle) impliquera possiblement un manque de diversité alimentaire pour les Québécois. Si on poursuivait plutôt un modèle industriel basé sur de petits établissements, la question de la compétitivité du secteur agricole québécois se poserait alors. Est-ce que les Québécois achèteraient « local » à plus fort prix pour encourager notre autosuffisance ? Ce n'est pas clair.

3.4.3 Climat

Le climat québécois (malgré le réchauffement anticipé) doit être pris en considération dans toute politique d'autosuffisance. Il n'est pas propice à une agriculture toute l'année et certains produits ne peuvent, de toute évidence, être produits efficacement localement. Il faudra alors cibler les secteurs où l'autosuffisance prend tout son sens.

4 CONCLUSION

En conclusion, nous avons, dans ce document, défini les nombreux concepts utilisés pour désigner les diverses formes d'autonomie alimentaire, à savoir l'autarcie alimentaire, la souveraineté alimentaire, la sécurité alimentaire et l'autosuffisance alimentaire. Le choix d'un concept plutôt qu'un autre, la manière dont celui-ci est appliqué et l'échelle à laquelle il est mis en place dépendent essentiellement des priorités et des objectifs des gouvernements ou des organismes internationaux. Toutefois, après cette première analyse, l'autosuffisance alimentaire semble se démarquer en tant qu'outil économique et politique clé pour tout gouvernement désireux de poursuivre une politique visant l'autonomie alimentaire. En effet, celle-ci offre la possibilité d'allier indépendance, compétitivité et présence sur le marché international. Bien sûr, l'autosuffisance alimentaire n'est pas sans limites, parmi lesquelles figurent l'importance du niveau d'agrégation, la prise en compte des choix des consommateurs et les particularités de certaines productions. Il faut donc demeurer prudent lors de la mise en place d'une politique d'autosuffisance alimentaire.

En effet, si le Gouvernement est tenté par la mise en place d'une stratégie d'envergure visant l'autosuffisance alimentaire, le véritable défi sera de développer une forme d'autosuffisance qui sera complémentaire, mais surtout concurrentielle avec l'offre de nos partenaires commerciaux. Pour pallier les obstacles énoncés ci-dessus, il est fort probable que le Gouvernement doive investir et subventionner l'industrie agroalimentaire locale. La question des finances publiques se posera alors, et ce, de façon plus pressante dans les prochaines années alors que la pandémie a fragilisé la santé financière de l'État.

5 BIBLIOGRAPHIE

- Agence d'information agricole romande (2017). *La sécurité alimentaire avec la production indigène*. Ed. Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort. Lausanne. En ligne : https://www.agirinfo.com/fileadmin/agir/Agriculture/Documentation/Infos_generales/SecuriteAlimentaire_Fr_Version_definitive_2017.pdf
- Asche, F., Bellemare, M.F., Roheim, C., Smith, M.D., Tveteras, S., (2015). Fair enough? Food security and the international trade of seafood. *World Dev.* 67, 151–160.
- Assemblée nationale (2020). Conférence de presse de M. François Legault, premier ministre et Mme Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services Sociaux, du 3 avril 2020. En ligne : <http://assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/conferences-points-presse/ConferencePointPresse-58861.html> (consulté le 18 novembre 2020).
- Blanchet, Carole et Rochette, Louis (2011). Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires. Direction de l'analyse et de l'évaluation des systèmes de soins et services, Institut national de santé publique du Québec. Québec (Québec).
- Bouchard, R. (10 avril 2018). Nourrir le Québec ou nourrir les autres, *Le Devoir*. En ligne : <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/524803/nourrir-le-quebec-ou-nourrir-les-autres>
- Boulanger, Éric (2006). Théories du nationalisme économique, *l'Économie Politique* (3. N°31) pages 82-95.
- Boussard J-M., Delorme H. (2007). *La régulation des marchés agricoles internationaux*, Paris, L'Harmattan.
- Cameron, Daphné et Morissette, Nathaëlle (7 avril 2020). Autonomie alimentaire du Québec : « très illusoire » à court terme, *La Presse*. En ligne : <https://www.lapresse.ca/affaires/2020-04-07/autonomie-alimentaire-du-quebec-tres-illusoire-a-court-terme>
- Clapp, J. (2015). Food Self-Sufficiency and International Trade: A False Dichotomy? *State of Agricultural Commodity Markets—In Depth*. FAO, Rome. En ligne : <http://www.fao.org/3/a-i5222e.pdf>
- Clapp, Jennifer (2017). *Food self-sufficiency: Making sense of it, and when it makes sense*. Vol 66. Pages 88-96.
- Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) (2011). *Table Ronde : Mesurer l'insécurité alimentaire : des concepts et des indicateurs pertinents pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes*.

David, Pascaline (18 avril 2020). Vers plus d'autonomie alimentaire au Québec, cahier spécial Jour de la Terre. Le Devoir : En ligne :

<https://www.ledevoir.com/societe/environnement/577058/vers-plus-d-autonomie-alimentaire-au-quebec>

De Haen, H. (2003). « Lessons learned », in FAO, « Measurement and assessment of food deprivation and undernutrition ».

Ditter, Jean-Guillaume et Gedeshi, Ilir (2000). Dix ans de transition économique albanaise de l'autarcie à l'extraversion, Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien. N° 29, janvier-juin 2000.

Diouf, Omar (2015). « Sécurité Alimentaire plutôt qu'Autosuffisance Alimentaire », *Réussir Business*. En ligne :

<http://reussirbusiness.com/actualites/oumar-diouf-securite-alimentaire-plutot-quautosuffisance-alimentaire/> (publié le 15 février 2015)

FAO (1999). Implications of Economic Policy for Food Security: A Training Manual Available at: <http://www.fao.org/docrep/004/x3936e/x3936e03.htm>

FAO/FSAU (2006). Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire : Manuel Technique Version 1. Nairobi, FAO/FSAU Séries Techniques IV.

FAO (2008). Introduction aux concepts de la sécurité alimentaire, *Sécurité alimentaire : l'information pour l'action, Guides pratiques*. Publié par le Programme CE-FAO « Sécurité alimentaire l'information pour l'action ».

FAO, (2012). FAO Statistical Yearbook 2012—World Food and Agriculture Available. p. 360. at: <http://www.fao.org/docrep/015/i2490e/i2490e00.htm>

Foro, P. (2006). Chapitre 5 : L'économie italienne sous le fascisme : des velléités libérales à la recherche de l'autarcie, *L'Italie Fasciste*. Collection U : Armand Colin.

Gilbert, Carol et Hitayezu, Félicien (2017). BioClips+ : Regard sur l'industrie agroalimentaire : Parts des produits et du contenu québécois dans les produits alimentaires vendus au Québec, *L'évolution des mesures de la part des produits québécois selon le contexte et les besoins*. Septembre 2017. Vol.18 (1). MAPAQ : Québec en ligne :

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips+ 2017.pdf>

Golub, Philip S. (2017). Comment l'État chinois a su exploiter la mondialisation, *Le Monde diplomatique*, Décembre 2017.

Gouvernement du Québec (2013). Politique de souveraineté alimentaire, Québec (Québec).

Harvey, Réginald (2010). Crise alimentaire — La souveraineté alimentaire est une réponse à la crise actuelle. *Le Devoir* (30 octobre 2010). Québec.

Holodny, Elena (2017). “Here’s what North Korea trades with the world”, Business Insider (19/09/2017). En ligne :

<https://www.businessinsider.fr/us/north-korea-economy-exports-imports-data-2017-9>

Issaoui-Mansouri, Kheira (2010). Souveraineté alimentaire : un concept en émergence, *Souveraineté alimentaire, POSSIBLES* (vol.34, no.1-2, Été 2010).

Labonne Michel (1985). “L’autosuffisance alimentaire en question”, in: Bricas N. (ed.), Courade Georges (ed.), Coussy J. (ed.), Hugon P. (ed), Muchnik J. (ed.) *Nourrir les villes en Afrique subsaharienne*. Paris : L’Harmattan, 357-366. (Villes et Entreprises)

La Via Campesina. En ligne : <https://viacampesina.org/fr/liste-des-organisations-membres/>

Ministère de l’Agriculture, Pêcherie et Alimentation du Québec. *Statistiques : Exportations internationales* : En ligne :

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/exportation.aspx>

Ministère de l’Agriculture, Pêcherie et Alimentation du Québec. *Statistiques : Importations internationales* : En ligne :

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/Importationsinternationales.aspx>
(consulté le 27 août 2020).

Mougeot, Luc J. A. (1993). « Agriculture Urbaine — Autonomie alimentaire ». Centre de recherches pour le développement international. Ottawa : Canada. Vol. 21, No. 3 (octobre 1993).

Union des producteurs agricoles (2020). *Autonomie alimentaire : lancement d’un important dialogue entre le monde agricole et les citoyens*. En ligne : <https://www.upa.qc.ca/fr/communiqués/2020/08/autonomie-alimentaire-lancement-dun-important-dialogue-entre-le-monde-agricole-et-les-citoyens/>

Porkka M, Kummu M, Siebert S, Varis O (2013) From Food Insufficiency towards Trade Dependency: A Historical Analysis of Global Food Availability. *PLoS ONE* 8(12): e82714. John P. Hart, New York State Museum, United States of America. 2.

Producteurs en serre du Québec (2020). *Vers une plus grande autonomie alimentaire au Québec*. En ligne : <https://www.serres.quebec/vers-une-plus-grande-autonomie-alimentaire-du-quebec/>

Programme Alimentaire Mondial (2017) *Évaluation rapide de la situation de la sécurité alimentaire des populations déplacées du Mont Péko*. En ligne : <https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp290181.pdf?iframe>

Puma, M.J., Bose, S., Young Chon, S., Cook, B.I., (2015). Assessing the evolving fragility of the global food system. *Environ. Res. Lett.* 10 (2), 024007 (14pp).

- Radio-Canada, Ici-Télé (2020). Souveraineté alimentaire : Christian Bégin plaide pour une révolution. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/tele/blogue/1709292/souverainete-alimentaire-christian-begin-plaide-pour-une-revolution>
- Rossi, Alessandro (2019). OFAG, Rapport agricole de 2019 : En ligne : <https://www.agrarbericht.ch/fr/marche/developpement-du-marche/taux-dauto-provisionnement>
- Rouillé, B. et al. (2014). « L'autonomie alimentaire des élevages bovins français », *Les sources de protéines dans l'alimentation du bétail*. OCL Journal. Publié par EDP Sciences. 21 (4) D404.
- The Economist Intelligence Unit. The Global food Security Index. En ligne : <https://foodsecurityindex.eiu.com/>
- The Economist Intelligence Unit (2019). "The Global Security Index 2019 Report." <https://foodsecurityindex.eiu.com/Resources>
- The Economist Intelligence Unit. "The Global Security Index". En ligne : <https://foodsecurityindex.eiu.com/Country>
- World Food Programme (2015). Consolidated Approach to Reporting Indicators of Food Security (CARI) guidelines. En ligne : <https://www.wfp.org/publications/consolidated-approach-reporting-indicators-food-security-cari-guidelines>
- World Food Programme (2015). Consolidated Approach to Reporting Indicators of Food Security (CARI). Second Edition. November 2015.

ANNEXE

Annexe 1 : Résumé des échelles de classifications pour le DES, le DEP et la balance commerciale :

Résumé des échelles de classification pour les trois indicateurs⁷⁶ :	
DES (kcal/habitant/jour)	
Moins de 2000	Approvisionnement/offre extrêmement faible
Entre 2000-2500	Approvisionnement/offre faible
Entre 2500 et 3000	Approvisionnement/offre suffisant
Plus de 3000	Approvisionnement/offre élevée
DEP (kcal/habitant/jour)	
Moins de 2000	Faible production
Entre 2000 et 2500	Production insuffisante
Entre 2500 et 3000	Production suffisante
Plus de 3000	Production élevée
Balance commerciale (kcal/cap/jour)	
DES-DEP de plus de 1500	Importations nettes élevées
DES-DEP de 500 - 1500	Importations nettes modérées
DES-DEP de 0-500	Importations nettes faibles
DEP-DES de 0-500	Exportations nettes faibles
DEP-DES de 500-1500	Exportations nettes modérées
DEP-DES de plus de 1500	Exportations nettes élevées

Source : Porkka, M. et al. (2013)

⁷⁶ Ibid., 4.

Annexe 2 : autosuffisance alimentaire et sécurité alimentaire

Comparaison des SSR avec les niveaux de faim dans différents pays.

Source : FAO Data (Food Balance Sheets 2007–2011 and FAO, 2015 Hunger Map 2009–2011)

	Pays avec un SSR < 85 %	Pays avec un SSR = 85 - 115 %	Pays avec un SSR > 115 %
Une consommation égale ou supérieure à l'apport nutritionnel adéquat	Ces pays produisent moins de nourriture qu'ils ne consomment et pourtant ils répondent facilement aux besoins alimentaires nationaux avec des niveaux de faim très faibles < 5 %	Ces pays produisent à peu près la même quantité de nourriture que celle qu'ils consomment et répondent facilement aux besoins alimentaires avec des niveaux de faim très faibles < 5 %	Ces pays produisent plus de nourriture qu'ils n'en consomment et répondent facilement aux besoins alimentaires nationaux avec des niveaux de faim très faibles < 5 %
	<i>Exemples : Japon, Corée du Sud, Grèce, Italie, Mexique, Koweït</i>	<i>Exemples : Afrique du Sud, Brésil, Allemagne, Turquie, Suède, Autriche</i>	<i>Exemples : Canada, Australie, Argentine, États-Unis, Russie, Kazakhstan, Hongrie</i>
Une consommation inférieure à l'apport nutritionnel adéquat	Ces pays produisent moins de nourriture qu'ils n'en consomment et connaissent des niveaux de faim élevés > 25 %	Ces pays produisent à peu près la même quantité de nourriture qu'ils consomment et connaissent des niveaux de faim modérés (5-25 %) (> 25 %)	Ces pays produisent plus de nourriture qu'ils n'en consomment et connaissent des niveaux de faim faibles à modérés 5-14.9 %
	<i>Exemples : Libéria, Bolivie, Zimbabwe, Namibie, Yémen, Mongolie, Haïti, Mozambique</i>	<i>Exemples : Inde, Tanzanie, Chine, Guinée, Cambodge, Malawi, Tchad, Zambie</i>	<i>Exemples : Guyane, Vietnam, Thaïlande, Paraguay</i>

Source: Clapp, J (2017) Food Self-sufficiency: Making sense of it, and when it makes sense

Annexe 3 : les quatre dimensions de la sécurité alimentaire

La DISPONIBILITÉ physique des aliments	<i>La disponibilité alimentaire porte sur le « côté de l'offre » de la sécurité alimentaire et est déterminée par le niveau de production alimentaire, les niveaux de provisions, et le commerce net.</i>
L'ACCÈS économique et physique des aliments	<i>De bonnes provisions alimentaires au plan national ou international ne garantissent pas en soi la sécurité alimentaire des ménages. Les inquiétudes par rapport à l'accès insuffisant aux aliments ont mené à une concentration sérieuse des politiques sur le revenu, les dépenses, le marché et le prix des aliments pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire.</i>
L'UTILISATION des aliments	<i>L'utilisation porte sur la façon dont le corps optimise les différents nutriments présents dans les aliments. De bonnes pratiques de soins et d'alimentation, de préparation des aliments, de diversité du régime alimentaire, et de distribution des aliments à l'intérieur du ménage ont pour résultat un apport adéquat d'énergie et de nutriments. Ceci s'ajoute à une bonne utilisation biologique des aliments consommés, et détermine l'état nutritionnel des individus.</i>
LA STABILITÉ des trois autres dimensions dans le temps	<i>Même si votre apport alimentaire est adéquat aujourd'hui, vous êtes toujours considéré à risque de souffrir d'insécurité alimentaire si sur une base régulière, vous avez un accès inadéquat aux aliments, et vous risquez une détérioration de votre état nutritionnel. Les conditions climatiques défavorables (sécheresses, inondations), l'instabilité politique (troubles sociaux), ou les facteurs économiques (chômage, augmentation du prix des aliments) pourraient avoir un impact sur votre état de sécurité alimentaire.</i>

Source : FAO (2008) Introduction aux concepts de la sécurité alimentaire.

Annexe 4 : Liste des indicateurs du Global Food Security Index

Les INDICATEURS (0-100 %)	POIDS
TOTAL	100 %
1) ACCESSIBILITÉ — 10	40,0 %
1.1) Évolution du coût moyen des denrées alimentaires	22,2 %
1.2) Proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté mondial	20,2 %
1.3) Produit intérieur brut par habitant (US \$ PPA)	22,2 %
1.4) Droits de douane sur les importations agricoles	10,1 %
1.5) Présence et qualité des programmes de filets de sécurité alimentaire	14,1 %
1.5.1) Présence de programmes de filets de sécurité alimentaire	25,0 %
1.5.2) Financement des programmes de filets de sécurité alimentaire	25,0 %
1.5.3) Couverture des programmes de filets de sécurité alimentaire	25,0 %
1.5.4) Fonctionnement du programme de filet de sécurité alimentaire	25,0 %
1.6) Accès au financement pour les agriculteurs	11,1 %
2) DISPONIBILITÉ — 16	44,0 %
2.1) Suffisance de l'offre	23,4 %
2.1.1) Offre alimentaire moyenne	73,3 %
2.1.2) Changement dans la dépendance à l'égard de l'aide alimentaire chronique	26,7 %
2.2) Dépenses publiques en matière de R&D agricole	8,1 %
2.3) Infrastructures agricoles	12,6 %
2.3.1) Existence d'installations adéquates de stockage des récoltes	11,3 %
2.3.2) Infrastructure routière	20,8 %
2.3.3) Infrastructure portuaire	18,9 %
2.3.4) Infrastructures de transport aérien	18,9 %
2.3.5) Infrastructure ferroviaire	18,9 %
2.3.6) Infrastructure d'irrigation	11,3 %
2.4) Volatilité de la production agricole	13,5 %
2.5) Risque de stabilité politique	9,9 %
2.6) Corruption	9,9 %
2.7) Capacité d'absorption urbaine	9,9 %

2.8) Gaspillage alimentaire	12,6 %
3) QUALITÉ ET SÉCURITÉ — 14	16,0 %
3.1) Diversité alimentaire	20,3 %
3.2) Normes nutritionnelles	13,6 %
3.2.1) Lignes directrices nationales en matière d'alimentation	34,6 %
3.2.2) Plan ou stratégie nationale de nutrition	30,8 %
3.2.3) Suivi et surveillance de la nutrition	34,6 %
3.3) Disponibilité des micronutriments	25,4 %
3.3.1) Disponibilité de la vitamine A dans le régime alimentaire	33,3 %
3.3.2) Disponibilité du fer dans l'alimentation	33,3 %
3.3.3) Disponibilité du zinc dans l'alimentation	33,3 %
3.4) Qualité des protéines	23,7 %
3.5) Sécurité alimentaire	16,9 %
3.5.1) Agence visant à garantir la sécurité et la santé des aliments	32,1 %
3.5.2) Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable	42,9 %
3.5.3) Capacité à stocker les aliments en toute sécurité	25,0 %

Source : The Economist Intelligence Unit (Décembre 2019) 2019 Global Food Security: Excel Sheet.

Annexe 5 : Exemple de console de rapport CARI complétée

Domaine		Indicateur	Sécurité alimentaire (1)	Légèrement en sécurité alimentaire (2)	Insécurité alimentaire modérée (3)	Insécurité alimentaire sévère (4)
Statut actuel	La consommation de nourriture	Score de la consommation alimentaire	Acceptable %	%	Limite %	Pauvre %
		Déficit énergétique alimentaire	kcal/hab/j \geq 2100	kcal/hab/j < 2100 kcal/hab/d \geq moyenne (MDER, 2100)	kcal/hab/j < moyenne (MDER, 2100), kcal/hab/d \geq MDER	kcal/hab/j < MDER
La capacité d'adaptation	Vulnérabilité économique	La part des dépenses alimentaires	<50 %	50 %-60 %	65 %-75 %	Part >75 %
		État de la pauvreté	Dépenses totales \geq au seuil de pauvreté	--	100 % du seuil de pauvreté \geq aux dépenses totales \geq au seuil de pauvreté alimentaire	Dépenses totales \leq 100 % du seuil de pauvreté alimentaire
	Épuisement des actifs	Stratégie de survie	Aucun	Stress	Crise	Urgence
Classification globale (FSI)			%	%	%	%

Source: World Food Programme, Consolidated Approach to Reporting Indicators of Food Security (CARI). Second Edition. Novembre 2015.

Annexe 6 : la définition des indicateurs utilisés pour la méthode CARI

Indicateur	Définition
Score de la consommation alimentaire	Mesure la consommation alimentaire actuelle. Les ménages classés en groupes en fonction de la variété et de la fréquence des aliments consommés — il convient d'utiliser les seuils standard du pays.
Déficit énergétique alimentaire	Mesure la consommation alimentaire actuelle et classe les ménages en fonction de l'apport calorique quotidien par habitant.
La part des dépenses alimentaires	Mesure la vulnérabilité économique. Les ménages sont classés en fonction de la part des dépenses totales consacrées à l'alimentation.
État de la pauvreté	Mesure la vulnérabilité économique. La valeur de la consommation des ménages est comparée au seuil de pauvreté établi et au seuil de pauvreté alimentaire.

Stratégie de survie	Mesure la durabilité des moyens de subsistance. Les ménages sont classés en fonction de la gravité des stratégies d'adaptation des moyens de subsistance utilisées.
----------------------------	---

Source : World Food Programme. Consolidated Approach to Reporting Indicators of Food Security (CARI). Second Edition. November 2015.

Annexe 7 : les indicateurs de la sécurité alimentaire selon le CSA

Les indicateurs de la sécurité alimentaire :	Source
DISPONIBILITÉ — 6	
Adéquation des disponibilités énergétiques alimentaires moyenne	FAO
Valeur moyenne de la production alimentaire	FAO
Part des disponibilités énergétiques alimentaires provenant des céréales, racines et tubercules	FAO
Disponibilités protéiques moyennes	FAO
Disponibilité protéique moyenne d'origine animale	FAO
ACCESSIBILITÉ — 5	
Densité du réseau ferroviaire	WB
Produit intérieur brut par habitant (en parité de pouvoir d'achat)	WB
Prévalence de la sous-alimentation	FAO
Prévalence d'une insécurité alimentaire grave	FAO
Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave	FAO
STABILITÉ — 6	
Taux de dépendance à l'égard des importations céréalières	FAO
Pourcentage des terres arables équipées pour l'irrigation	FAO
Valeur des importations alimentaires par rapport aux exportations totales de marchandises	FAO
Stabilité politique et absence de violence/terrorisme	WB/WWGI
Variabilité de la production alimentaire par habitant	FAO
Variabilité des disponibilités alimentaires par habitant	FAO
UTILISATION — 11	
Pourcentage de la population ayant accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité	WHO/UNICEF
Pourcentage de la population utilisant au moins les services d'eau de base	WHO/UNICEF
Pourcentage de la population ayant accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité	WHO/UNICEF
Pourcentage de la population utilisant au moins les services d'assainissement de base	WHO/UNICEF
Pourcentage des enfants de moins de 5 ans émaciés	WHO/UNICEF
Pourcentage des enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance	WHO/UNICEF
Prévalence de l'excès pondéral chez l'enfant (de moins de 5 ans)	WHO/UNICEF/WB
Prévalence de l'obésité chez l'adulte	WHO
Prévalence de l'anémie chez la femme en âge de procréer (15-49 ans)	WHO/WB

Allaitement exclusif au sein du nourrisson de 0 à 5 mois	UNICEF/WB
Prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance	WHO/UNICEF

Source : <http://www.fao.org/economic/ess/ess-fs/ess-fadata/en/>

Annexe 8 : Les indicateurs d'impact de référence

Classification de la phase		Indicateurs d'impact de référence	Cadre stratégique d'intervention
1	1A Généralement en Sécurité alimentaire 1B Généralement en Sécurité alimentaire	Effets immédiats ou imminents sur les vies humaines et les moyens d'existence ; sur la base de preuves directes ou indirectes convergentes, plutôt que sur des seuils absolus. Il n'est pas nécessaire de disposer de tous les indicateurs pour procéder à la classification Taux brut de mortalité Malnutrition aiguë Retard de croissance Accès à l'alimentation / Disponibilité Diversité du régime alimentaire Accès à l'eau / Disponibilité Dangers Sécurité civile Avoirs relatifs aux moyens d'existence	Objectifs : (1) atténuer les effets immédiats (2) soutenir les moyens d'existence, et (3) s'attaquer aux causes sous-jacentes Assistance stratégique aux groupes souffrant d'insécurité alimentaire Investissement dans les systèmes de production économique et alimentaire Favoriser le développement de moyens d'existence basés sur les principes de durabilité, justice et équité, Prévenir l'apparition d'obstacles structurels à la sécurité alimentaire Plaidoyer
2	Insécurité alimentaire modérée/ limite	Taux brut de mortalité Malnutrition aiguë Retard de croissance Accès à l'alimentation / Disponibilité Diversité du régime alimentaire Accès à l'eau / Disponibilité Événements adverses / Aléas Sécurité civile Stratégies d'adaptation Avoirs relatifs aux moyens d'existence Conditions structurelles	<0,5/10 000/jour ; TMM5<1/10 000/jour >3 %, mais <10 % (indice poids-taille <-2 Z-scores), fourchette habituelle, stable >20 % (indice taille-âge <-2 Z-scores) presque adéquat (2 100 kcal par personne/jour) ; instable diversité chroniquement insuffisante du régime alimentaire Presque adéquat (15 litres par personne/jour) ; instable récurrents, avec une vulnérabilité élevée des moyens d'existence instable ; tension perturbatrice « stratégies d'assurance »/stratégies d'adaptation Utilisation perturbée et non durable (des avoires relatifs aux moyens d'existence) Importantes entraves sous-jacentes à la sécurité alimentaire Mettre en place des filets de sécurité ; interventions en vue de réduire les risques ; soutenir les moyens d'existence ; Corriger les entraves structurelles à la sécurité alimentaire Surveillance étroite des indicateurs de résultats et de processus pertinents Plaidoyer
3	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Taux brut de mortalité Malnutrition Maladies Accès à l'alimentation / Disponibilité Diversité du régime alimentaire Accès à l'eau / Disponibilité Dénuement/Déplacement Sécurité civile Stratégies d'adaptation Avoirs relatifs aux moyens d'existence	0,5-1 /10 000/jour, TMM5 1-2/10 000/jour aiguë 10-15 % (indice poids-taille <-2 Z-scores), > à la normale, en augmentation épidémies, en augmentation Manque de garanties ; 2 100 kcal par personne/jour, obtenues par dilapidation des avoires relatifs aux moyens d'existence diversité très insuffisante du régime alimentaire 7,5-15 litres par personne/jour, obtention par dilapidation des avoires relatifs aux moyens d'existence Tendances nouvelles ; diffusées conflit peu diffus, de faible intensité « stratégies de crise » ; indice de stratégie d'adaptation (CSI) > à la référence ; en hausse épuisement, ou perte accélérée et critique d'accès,
4	Urgence humanitaire	Taux brut de mortalité Malnutrition Maladies Accès à l'alimentation / Disponibilité Diversité du régime alimentaire Accès à l'eau / Disponibilité Dénuement / Déplacement Sécurité civile Stratégies d'adaptation Avoirs relatifs aux moyens d'existence	1-2 / 10 000 / jour, >2 fois le taux de référence, en augmentation ; TMM5 > 4/10 000/jour aigu>15 % (indice poids-taille <-2 Z-scores), > à la normale, en augmentation Pandémie grave insuffisance des garanties ; incapacité d'accéder à 2 100 kcal par personne/jour consommation régulière de 2-3 grands groupes d'aliments, ou moins < 7,5 litres par personne/jour (utilisation par l'homme uniquement) Concentré ; en augmentation conflit diffus, de forte intensité « stratégies de détresse » ; indice nettement > à la référence épuisement, ou perte d'accès, quasi total et irréversible
5	Famine / Catastrophe humanitaire	Taux brut de mortalité Malnutrition aiguë Maladies Accès à l'alimentation / Disponibilité Accès à l'eau / Disponibilité Dénuement / Déplacement Sécurité civile Avoirs relatifs aux moyens d'existence	> 2/10 000 /jour, TMM5 > 4/10 > 30 % (indice poids-taille <-2 Z-scores) Pandémie insuffisance extrême des garanties ; disponibilités très inférieures à 2 100 kcal par personne/jour < 4 litres par personne/jour (utilisation par l'homme uniquement) à grande échelle, concentré conflit diffus, de forte intensité perte effective totale ; effondrement

Source : FAO/FSAU (2006). Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire : Manuel Technique Version 1. Nairobi, FAO/FSAU Séries Techniques IV. p4.